

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802987-20220701-47-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2022

Séance du 01 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux le premier du mois de juillet à dix-neuf heures, se sont réunis dans la **salle du Conseil, 1 place Jean Moulin à Pierres**, les membres du Conseil municipal de la Commune de Pierres, sous la présidence de Monsieur Daniel MORIN, Maire de Pierres, dûment convoqués le 27 juin 2022.

Nombre de Membres en exercice :	20
Nombre de Membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	18

Présent(s) :

Daniel MORIN, Jean-Louis GALA, Clotilde PERCHERON, Gérard CRASSIN, Hélène CAYUELA, Maryline RENARD, Philippe BUTEAU, Dominique NOIZAT, Consuelo ILLAND, Günther DECKER, Caroline REMONT, Isabelle TERRIER, Ata QUADJOVIE.
Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir (s) :

Michel CRETON, donne pouvoir à Daniel MORIN
Céline MOSCA, donne pouvoir à Isabelle TERRIER
Bernadette MAURY, donne pouvoir à Jean-Louis GALA
Carine ROUX, donne pouvoir à Clotilde PERCHERON
Stéphane ILLAND, donne pouvoir à Dominique NOIZAT

Absent(s) excusé(s) :

Serge RENAULT
Jérôme DEROULEZ

Le secrétariat a été assuré par : Ata QUADJOVIE

Objet : Installation d'une alarme en salle informatique de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire informe que la classe mobile, composée de 25 PC portables, a été livrée début juin à l'école élémentaire.

Afin de sécuriser la salle dans laquelle le matériel est entreposé, il est proposé de l'équiper d'une alarme.

Centre Alarme a remis une offre à 1 523,05 € HT, soit 1 827,66 € TTC, pour cette opération.

La Commission Travaux s'est réunie le 17 juin 2022 et valide le devis de Centre Alarme pour l'installation d'une alarme dans la salle informatique de l'école élémentaire, pour un montant de 1 523,05 € HT, soit 1 827,66 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Votes Pour :	18	Votes Contre :	0	Absentions :	0
--------------	-----------	----------------	----------	--------------	----------

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de Centre Alarme pour l'installation d'une alarme dans la salle informatique de l'école élémentaire, pour un montant de 1 523,05 € HT, soit 1 827,66 € TTC.

Fait et délibéré en séance le 01 juillet 2022
Le Maire,
Daniel MORIN.

